



Assemblée générale

Mardi 17 juin 2014

*Faculté des sciences et des technologies de
Vandœuvre-lès-Nancy*

Faculté des sciences et technologies
Campus des Aiguillettes
BP 70239
54 506 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél : 03 83 68 41 77
Mail : contact@polelorrain-cbnne.fr

RAPPORT MORAL



Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est

Rapport moral

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette deuxième assemblée générale du Pôle Lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est.

Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle qui a hébergé gratuitement les botanistes du programme CarnetB depuis avril 2011 et prolongé son accord pour la période de transition avec la mise en place du Conservatoire botanique. Depuis le mois de septembre 2013, nous sommes hébergés ici même à la Faculté des Sciences et Technologie. Je tiens à saluer l'accueil du Président de l'Université de Lorraine, Pierre MUTZENHARDT, des doyens Pierre STEINMETZ et Stéphane FLAMENT, pour mettre à disposition un local à notre structure. Compte tenu du récent recrutement de 2 botanistes phytosociologues, nous étudions en relation avec les services de la faculté, les solutions pour obtenir des bureaux adaptés à cette nouvelle configuration.

Depuis notre première assemblée générale nous avons beaucoup avancé dans le travail de structuration du Pôle Lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est.

Le recrutement de Johanna BONASSI en tant que responsable du pôle nous a permis d'en établir durablement les bases. Je dois ici la remercier très sincèrement pour tout le travail qu'elle a déployé afin de consolider les fondations de notre association. Cette démarche s'inscrit dans l'optique de développer les actions conformes aux missions des CBN, pour être en mesure de prétendre à l'agrément en collaboration avec les régions voisines.

Je rappelle que ces missions sont fixées par les articles D.416-1 à D.416-4, R.*416-5, D. 416-6 à D.416 -8 du code de l'environnement. Elles concernent :

- la connaissance et le suivi de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,
- la conservation in situ et ex situ des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,
- l'appui technique et l'expertise auprès de l'Etat et des collectivités territoriales,
- l'information et l'éducation du public à la préservation de la diversité végétale.

Cette année a été consacrée aux rencontres des différents partenaires, aux montages de dossiers de subventions pour permettre la réalisation de la liste rouge, l'étude des prairies vosgiennes en collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté et le Conservatoire Botanique Alsacien.

Nos perspectives pour l'année à venir seront de conforter notre action et de consolider nos sources de financements.

Le président, François VERNIER

RAPPORT D'ACTIVITES



Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est

Rapport d'activités (période du 21 janvier au 31 décembre 2013)

NAISSANCE DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE

Le Pôle lorrain du futur CBNNE a été créé le 21 janvier 2013 par ses trois membres fondateurs : Floraine, l'association des botanistes lorrains, le CENL, Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et la FCBN, Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux.

Cette association résulte d'une concertation entre les différents acteurs locaux initiée en 2009 par la FCBN sous l'impulsion du Ministère en charge de l'environnement, partant du constat que les deux seules régions n'étant pas pourvues d'une structure de type CBN étaient la Lorraine et l'Alsace.

Le Conservatoire botanique a donc pour objectif de développer en région Lorraine des missions de type CBN, telles que définies dans l'article D416-1 du code de l'environnement, à savoir :

- La connaissance de la flore et des habitats ;
- La conservation des éléments rares et menacés de la flore et des habitats ;
- L'expertise et l'appui technique aux partenaires locaux ;
- L'information et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité végétale.

Le recrutement de la responsable de pôle, Johanna Bonassi, a eu lieu en mars 2013 avec une prise de poste officielle en juin 2013.

Johanna Bonassi faisait partie de « l'équipe Carnet B » mise en place dès avril 2011 par Floraine et à laquelle ont été confiées des missions de type CBN : volet flore du programme Carnet B, établissement des listes des espèces et des habitats caractéristiques de zones humides en région Lorraine.

L'année 2013 marque donc la création du Conservatoire botanique et le démarrage de ses activités. La priorité a ainsi été donnée à la définition des bases de fonctionnement de la structure, à la prise de contact avec les principaux partenaires locaux et à la mise en place d'outils et méthodes indispensables aux activités de type CBN.

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Réunions des instances et vie de la structure

Le Conservatoire botanique s'organise selon 4 instances : le Bureau, le Conseil d'administration, l'Assemblée générale et le Comité technique et scientifique.

- Une assemblée générale constitutive s'est réunie le 21 janvier 2013, dans le cadre de la création de l'association par ses trois membres fondateurs, suivie d'un conseil d'administration visant à l'élection des membres du Bureau ;

- Une assemblée générale ordinaire et extraordinaire s’est réunie le 28 juin 2013. Les statuts de l’association ont été modifiés à cette occasion ;
- Un conseil d’administration s’est réuni le 23 mai 2013 ;
- Une réunion de Bureau a été organisée le 15 novembre 2013 ;
- Un comité technique et scientifique s’est tenu le 07 novembre 2013.

❖ **Les membres du Bureau**

Les membres du Bureau ont été élus lors du Conseil d’administration du 21 janvier 2013 réunissant les trois membres fondateurs : Floraine, le CENL et la FCBN.

Les membres du Bureau sont les suivants :

François VERNIER (Floraine)	Président
Alain SALVI (CENL)	Trésorier
Christiane FARRET (FCBN)	Secrétaire
Georges GAYE (FLORAINE)	Membre
Véronique CORSYN (CENL)	Membre

Seuls les représentants des membres fondateurs et des membres de droit peuvent présenter leurs candidatures au Bureau. Les candidatures sont à présenter à l’AG et l’élection des membres a lieu en réunion de CA. Le bureau sera renouvelé à la suite de la présente AG.

❖ **Les membres du CA et de l’AG**

Tous les membres adhérents de l’association participent au CA. Ils se répartissent en 3 collèges :

- Les membres fondateurs ;
- Les membres de droit ;
- Les membres invités.

Tel que prévu dans les statuts, l’adhésion des membres de droit ou des membres invités prend effet par délibération des instances décisionnelles des structures invitées par le Conservatoire à siéger au CA.

A ce jour, les membres adhérents de l’association sont donc les suivants (membres dont nous avons reçu ou eu connaissance d’une délibération concernant leur adhésion officielle) :

Floraine	Membres fondateurs
CENL	
FCBN	
Conseil Général 88	Membre de droit
Conseil Général 54	Membres invités
CUGN	
PNR de Lorraine	
CBA	
CBNFC	

L’AG comprend tous les membres du CA.

❖ **Le comité technique et scientifique**

Le CTS a pour rôle de d’orienter le programme d’activités du Conservatoire botanique. Le CTS est actuellement composé d’experts régionaux en matière de botanique et de phytosociologie : Bernard

AMIAUD, Denis CARTIER, Jean-Luc DUPOUEY, Thierry MAHEVAS, Paul MONTAGNE, Serge MULLER, Jean-Christophe RAGUE, Pascale RICHARD, Guy SEZNEC, François VERNIER, Mathias VOIRIN.

Equipe salariée

Fin 2013, l'équipe salariée du Conservatoire botanique ne compte qu'une seule personne recrutée en tant que responsable de pôle.

Salarié	Fonction (s)	Contrat	Temps de travail
Johanna BONASSI	Responsable de pôle Botaniste – phytosociologue	CDI	100 %

Infrastructures et équipements

L'ensemble des biens acquis par Floraine et la FCBN depuis avril 2011 dans le cadre des missions confiées à l'« équipe Carnet B » a été mis à disposition du Conservatoire botanique. La légitimation des biens est à formaliser par ces deux structures.

Le siège social est situé chez M. François VERNIER, au 77 Grande Rue, 54 180 HEILLECOURT.

Johanna Bonassi a été hébergée à titre gratuit dans des locaux du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, 18 avenue Patton, 54 320 MAXEVILLE, jusqu'au 30 septembre 2013.

Depuis le 01 octobre, le bureau du Conservatoire botanique est situé à la Faculté des sciences et technologies, 54 506 VANDOEUVRE-LES-NANCY.

PARTENARIATS

Les premiers contacts établis avec les principaux partenaires locaux se traduisent par la mise en place de différentes collaborations.

Les partenaires financiers ayant soutenu l'« équipe Carnet B » et les prémices du Conservatoire botanique depuis 2011, ont maintenu leur soutien financier à l'émergence de la structure en 2013, qui a ainsi pu bénéficier :

- D'une subvention de fonctionnement de 50 000 € de la **DREAL Lorraine** ;
- D'une participation financière au projet « BD TAXA » de la part de l'**AERM** et du **CG54** ;
- De la mise à disposition de locaux par le CG 54 jusqu'au 30 septembre 2013.

Le **Conseil Régional de Lorraine** a également apporté sa contribution financière dès 2013 en participant au financement du projet « BD TAXA ».

Une convention de mise à disposition d'un local universitaire a été signée avec l'**Université de Lorraine**. La mise à disposition est effectuée à titre gracieux, sous réserve du paiement de charges locatives.

Le Conservatoire botanique s'est investi dans la mise en place de conventions de collaboration avec ses partenaires techniques locaux.

Une convention cadre de partenariat entre le **CENL** et le Conservatoire botanique a été rédigée et sera soumise aux instances des deux structures en 2014. Elle rappelle les missions propres à chacun des deux conservatoires et fixe des modalités d'actions collaboratives.

Une réflexion avec les équipes techniques des **Conservatoire et Jardins botaniques de Nancy (CJBN)** a été engagée concernant les possibilités de collaboration avec cet établissement.

Les collaborations entre le Pôle lorrain et **Floraine** se sont renforcées, notamment au travers de la mise en place du projet « BD TAXA ».

Le Conservatoire botanique s'est également investi dans la mise en place de partenariats avec les deux autres conservatoires du futur CBN Nord-Est. Une convention cadre portant sur la mutualisation et l'harmonisation d'outils et de compétences entre le pôle lorrain du futur CBNNE, le **Conservatoire Botanique d'Alsace** et le **CBN de Franche-Comté** a été rédigée et validée dès 2013 par les CA du pôle lorrain du futur CBNNE et du CBNFC. Il est à noter que cette convention de collaboration a toutefois été ajournée par le CA du CBA.

Les trois conservatoires du futur CBNNE collaborent toutefois d'ors-et-déjà ensemble, dans le cadre d'une convention quadripartite avec le **parc naturel régional des Ballons des Vosges**. Cette convention porte sur les champs de collaboration potentiels entre le PNR et les conservatoires botaniques en matière de connaissance et de protection de la flore et des habitats ainsi que de sensibilisation des acteurs du territoire. Cette convention a fait l'objet d'un premier avenant en 2013 portant sur un projet de typologie phytosociologique des prairies du massif vosgien.

La **FCBN**, soucieuse d'intégrer le Pôle lorrain au réseau des CBN, associe celui-ci aux différentes réflexions liées au réseau : invitation à des réunions techniques, à des séminaires, etc. Une convention de partenariat a été signée entre les deux structures, elle porte sur le projet « AES – Zones humides ».

ACTIVITÉS 2013

Projet « BD TAXA »

Le Conservatoire botanique a souhaité dès son émergence mettre en place des outils et des méthodes lui permettant de mener à bien ses missions de connaissance et de conservation de la flore et des habitats.

Parmi les outils et méthodes indispensables, on compte notamment :

- Une base de données Flore et Habitats de référence au niveau régional ;
- Une méthode d'inventaire de la flore.

❖ Adaptation de la base de données TAXA pour la Lorraine

Dans la perspective de création d'un CBN Nord-Est, la base de données TAXA du CBNFC a été adaptée au niveau interrégional : Franche-Comté, Alsace et Lorraine.

Les besoins spécifiques à la Lorraine et à l'Alsace ont été pris en compte par le CBNFC dans le cadre du développement de cet outil en 2013 : intégration des fonds cartographiques régionaux, différenciation des statuts régionaux des taxons, adaptations des outils d'analyse au niveau régional (ex : calcul automatique des raretés des taxons en Lorraine), intégration de champs spécifiques, etc.

TAXA devient la base de données de référence pour la flore et les habitats en région Lorraine. L'adoption de cette BD a donc également impliqué un transfert des données existantes vers TAXA. Afin d'assurer la bonne

intégration des données lorraines dans TAXA, le Conservatoire botanique a procédé à deux étapes préalables indispensables :

- L'harmonisation des données régionales selon un format standard défini en collaboration avec le CBNFC. Les données qui ont été intégrées à TAXA proviennent des bases de données de Floraine, des CJBN et de Delattinia ;
- L'établissement de la liste de référence des taxons pour la Lorraine.
Les informations disponibles dans les données intégrées à TAXA, dans les références bibliographiques historiques ou récentes, ainsi que la consultation de botanistes lorrains ont permis de mettre à jour la liste des taxons présents en région Lorraine. L'ensemble a été synthétisé dans un catalogue, mis à disposition *via* le site internet de Floraine. Les statuts de chaque taxon y sont précisés (présence, indigénat, protection, ZNIEFF) et un code couleur permet à l'utilisateur d'identifier facilement les espèces protégées et/ou déterminantes ZNIEFF. Cette liste de référence servira par ailleurs de base à l'élaboration de la liste rouge régionale de la flore vasculaire. Elle sera régulièrement mise à jour.

❖ **Nouvelle méthodologie d'inventaire de la flore**

Une méthode d'inventaire a été rédigée et mise à disposition du public *via* le site internet de Floraine. Elle est présentée sur la base de l'inventaire permanent de la flore de Lorraine selon un maillage 5x5 km. Elle est cependant utilisable à toute autre échelle d'étude : une commune, un site en particulier, etc.

Cette méthode d'inventaire repose sur quelques grands principes clefs :

- Une géolocalisation minimale des données à la commune ;
- Le respect de l'intégrité de deux échelles géographiques de base : la commune mais aussi la maille 5x5km Lambert 93 de l'INPN, information nécessaire aux remontées de données nationales et européennes ;
- Un relevé d'informations complémentaires (localisation précise, estimation des effectifs) pour les espèces patrimoniales (espèces protégées et/ou déterminantes ZNIEFF), les informations obligatoires de toute donnée floristique étant le nom du taxon observé, la localisation, la date de l'observation et le nom de l'observateur ;
- L'utilisation de bordereaux de terrain permettant de standardiser la prise de note pour une bonne intégration des données à la base. Ces bordereaux ont également été mis à disposition *via* le site internet de Floraine. Il existe un bordereau pour les relevés floristiques et un bordereau spécifique de type « fiche station » pour les espèces les plus remarquables.

Cette méthode d'inventaire permet de produire des données floristiques :

- précises et donc exploitables pour tout type de programmes ;
- compatibles avec la base de données TAXA ;
- adaptées aux remontées nationales et européennes.

❖ **Adaptation de la méthode au réseau des contributeurs bénévoles de Floraine**

Le Conservatoire botanique a pour mission d'animer le réseau de correspondants, qu'il s'agisse des botanistes bénévoles ou des structures professionnelles partenaires.

Dans le cadre de cette mission d'animation, une note spécifique a été rédigée à l'attention des contributeurs bénévoles de Floraine. En effet, ceux-ci ont réalisé et continuent de réaliser de nombreux relevés floristiques dans le cadre du projet d'atlas de la flore lorraine, initié par Floraine en 2002 et ayant abouti à une première édition en 2013.

L'inventaire et le suivi permanents de la flore régionale étant une des missions fondamentales des CBN, le pilotage de cet inventaire est à présent assuré par le Conservatoire botanique, en collaboration étroite avec le réseau des bénévoles de Floraine. Il s'est donc aussi avéré nécessaire d'adapter les protocoles d'inventaires des bénévoles à la nouvelle méthodologie du Conservatoire botanique. Ainsi, la note spécifique à l'attention des bénévoles porte sur l'application de la nouvelle méthode aux prospections menées par les bénévoles de Floraine dans le cadre de la continuité de l'inventaire de la flore régionale. Elle est téléchargeable sur le site internet de Floraine.

De plus, le Conservatoire botanique a tenu à accompagner le réseau de botanistes bénévoles aux changements méthodologiques induits par la nouvelle méthode d'inventaire de la flore :

- Deux botanistes bénévoles de Floraine ont été impliqués en amont, à la rédaction et au test de la méthode sur le terrain, afin de prendre en considération leurs remarques et besoins ;
- La nouvelle méthode a fait l'objet de la rédaction d'un article paru dans le dernier Laser (revue scientifique de Floraine).

Cette adaptation spécifique vise à une meilleure valorisation du travail mené par les contributeurs bénévoles de Floraine et à un maintien de l'important dynamisme de ce réseau. Cet accompagnement se poursuivra chaque année au travers de :

- La participation à la traditionnelle « Journée des contributeurs » de Floraine ;
- La mise à disposition des fonds cartographiques du nouveau maillage 5x5km Lambert 93 aux bénévoles sur simple demande ;
- L'adaptation et le développement de l'interface de saisie des données en ligne ;
- La veille régulière (mails et appels téléphoniques) afin de répondre aux interrogations des bénévoles.

Projet « ZH AESN »

Un autre projet, pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a débuté en octobre 2013 ; il porte sur l'établissement de la liste des habitats et des espèces caractéristiques de zones humides sur le bassin Seine-Normandie. Le Conservatoire intervient dans ce projet dans le cadre d'une convention de partenariat avec la FCBN.

Le travail réalisé en 2013 a consisté à étudier la liste des espèces établie en 2012/2013 par les 3 CBN agissant sur le bassin SN (CBN Brest, CBN Bassin Parisien et CBN Bailleul) et a proposé les compléments spécifiques à la Lorraine. **Le travail réalisé en 2012 par « l'équipe Carnet B » concernant les espèces caractéristiques de zones humides en région Lorraine a été mis à contribution de ce projet.**

RAPPORT FINANCIER



Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est

Rapport financier (exercice 2013)

COMMENTAIRES

Les comptes annuels 2013 du Conservatoire présentent un excédent de 37 884,96 €.

Le total des charges s'élève à 30 450,11 € et les produits représentent la somme de 68 335,07 €.

Le Conservatoire ayant perçu moins de 153 000 € de subventions en 2013, il n'a pas obligation à désigner un commissaire aux comptes.

Bilan de l'exercice 2013

❖ ***Bilan actif***

Les immobilisations

Elles représentent la somme de 15,25 € et correspondent à l'acquisition d'une part au capital du Crédit Coopératif, à la souscription du compte courant.

Les créances

Elles s'élèvent à 12 785,00 € et correspondent à des subventions accordées en 2013 mais qui seront soldées en 2014.

Les disponibilités

Elles correspondent à la trésorerie au 31/12/2013 et s'élèvent à 40 821,04 €.

❖ ***Bilan passif***

Les fonds associatifs

L'exercice 2013 présente un résultat net de 37 884,96 €.

Les dettes d'exploitation

Elles s'élèvent à 12 527,56 € et correspondent à des factures en cours ainsi qu'à la part des salaires et charges de personnels 2013 soldée en janvier 2014.

Les produits constatés d'avance

Ils représentent 3 208,77 € et correspondent aux travaux non réalisés à la clôture de l'exercice sur les budgets en cours (20% du projet portant sur la base de données TAXA).

Compte de résultat 2013

❖ Les produits d'exploitation

Les subventions

Les subventions représentent la somme de 62 835,07 € et sont détaillées ci-après :

- DREAL Lorraine : 50 000 € de fonctionnement ;
- Conseil Régional de Lorraine : 9 024 €, dont 80% soit 7 219 € ont été affectés en 2013, correspondant à l'avancement des travaux effectués (projet portant sur la base de données TAXA) ;
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 3 761 €, dont 80% soit 3 008,80 € ont été affectés en 2013, correspondant à l'avancement des travaux effectués (projet portant sur la base de données TAXA) ;
- Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : 3 258,84 €, dont 80% soit 2 607,27 € ont été affectés en 2013, correspondant à l'avancement des travaux effectués (projet portant sur la base de données TAXA).

Les autres produits

Les autres produits correspondent à des dons de Floraine.

❖ Les charges d'exploitation

Elles s'élèvent à 30 450,11 € et se répartissent globalement à 82% de charges liées au personnel et 18% de charges liées aux autres frais de fonctionnement de l'association.

Conclusion

L'exercice 2013 du Conservatoire révèle un résultat net positif de 37 884,96 € qui s'explique par une activité salariée n'ayant débuté qu'au 19 juin 2013.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale que cet excédent soit versé aux fonds propres associatifs.

Ces fonds propres permettront au Conservatoire d'assumer ses frais de fonctionnement et de personnel, notamment en début d'année, dans l'attente de la réception des subventions ou en cas de retard de paiement.

Présentation du bilan comptable réalisé par le cabinet YZICO – Nancy

Bilans actif et passif

Compte de résultat synthétique

ASSOCIATION BILAN ACTIF

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

ACTIF	Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013			au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,25		15,25	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	15,25		15,25	
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	12 785,00		12 785,00	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	40 821,04		40 821,04	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (III)	53 606,04		53 606,04	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	53 621,29		53 621,29	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN

ASSOCIATION BILAN PASSIF

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

PASSIF	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du au
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	37 884,96	
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	37 884,96	
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 574,86	
Dettes fiscales et sociales	8 952,70	
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 208,77	
TOTAL (V)	15 736,33	
Ecart de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	53 621,29	
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	15 736,33	
(3) Dont emprunts participatifs		

Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du au
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	62 835,07	
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	5 500,00	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	68 335,07	
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	5 505,82	
Impôts, taxes et versements assimilés	306,07	
Salaires et traitements	17 111,58	
Charges sociales	7 526,64	
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	30 450,11	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	37 884,96	
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		

Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN
ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du au
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	37 884,96	
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	68 335,07	
TOTAL DES CHARGES	30 450,11	
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	37 884,96	
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	37 884,96	
<p>* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</p>		